



EDITION GRANDES CULTURES

STATION
POITOU-CHARENTES

000161
S.R.P.V.

13,ROUTE DE LA FORET

86580 BIARD

Bulletin n° **332** (24/96) 30 Octobre 1996

CEREALES : Pucerons, attention forte présence sur les premières levées

CEREALES : Stade levée à 2 feuilles.

PUCERONS

Situation

Le vol s'est nettement ralenti depuis une dizaine de jours mais les pucerons sont **très présents** dans les **premières parcelles levées** au stade 2 feuilles (**5 à 40 %** de pieds porteurs).

Dans les parcelles au stade levée à 1 feuille, les infestations sont faibles (0 à 2 %).

Préconisation

Intervenir rapidement sur les **parcelles au stade 2 feuilles où le seuil de 10 % de pieds colonisés est atteint**.

Ne pas intervenir immédiatement dans les autres situations mais surveiller l'évolution des populations.

Il est rappelé que la rémanence des traitements n'excède pas 10-15 jours sur céréales jeunes et que les nouvelles feuilles ne sont pas protégées.

COLZA : Stade B3 à B10.

MALADIES (Phoma)

Situation

Des projections sont observées avec une intensité très variable selon les postes, elles sont notamment en nette progression pour les sites de Lauthiers et Sauzé.

Préconisation

Intervenir dès que possible dans les **parcelles à risque élevé** non protégées à ce jour c'est à dire:

- les parcelles de Bristol, Synergy, Evrest n'ayant pas dépassé le stade B6 ;
- les parcelles de Goeland, Cocktail, Corrida n'ayant pas dépassé le stade B4 en sol de limon.

TOUTES CULTURES

LIMACES

Les conditions climatiques sont très propices à leur activité, maintenir la surveillance et intervenir si nécessaire.

CAMPAGNOLS

Situation

On constate, lors des derniers piégeages et notations visuelles réalisés sur la région, que les densités **restent élevées** et **dangereuses à court terme** dans les milieux refuges (bermes, chemins enherbés, prairies et jachères).

Des dégâts sont à craindre dans les jeunes colzas et dans les céréales où l'on observe déjà des pénétrations.

Préconisation

Protéger les jeunes cultures en traitant les bermes contiguës fortement peuplées ainsi que les foyers repérés dans les colzas et céréales.

Comment traiter ?

Les traitements sont autorisés en surface (appâts à base de chlorophacinone) :

- au semoir, en lignes espacées de 5 à 6 m, à la dose de 8 à 10 g d'appât au mètre linéaire (environ 220 grains), soit 16 à 20 kg à l'ha ;
- sur les talus et bords de chemins selon la même technique.

A proscrire :

- l'épandage à la volée : inefficace ;
- les tas : dangereux pour les autres espèces.

Respecter rigoureusement les doses préconisées, les surdosages en matière active et en quantité d'appâts étant inutiles et dangereux.